

La Palestine fera appel d'une sentence de la Cour Fédérale de New-York



La Havane, 24 février (RHC) Les autorités palestiniennes ont qualifié de totalement inacceptable la décision d'une Cour Fédérale de New York qui s'est prononcée pour l'indemnisation des victimes étasuniennes de la deuxième Intifada et elles ont annoncé qu'elles feront appel de cette sentence.

Dans un communiqué émis ce mardi, l'Organisation pour la Libération de la Palestine et l'Autorité Palestinienne ont indiqué qu'elles porteront cette affaire à des instances supérieures afin d'annuler la sentence du tribunal new-yorkais.

La justice étasunienne a condamné ces deux organisations à payer 218 millions de dollars pour avoir soi-disant apporté leur soutien à des attentats terroristes commis en Israël, mais ces amendes pourraient être multipliées par trois en vertu d'une disposition légale spéciale de Washington.

Les dirigeants palestiniens ont accusé le régime sioniste de profiter du système judiciaire étasunien pour empêcher une solution pacifique du conflit à deux États.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/47609-la-palestine-fera-appel-dune-sentence-de-la-cour-federale-de-new-york>



Radio Habana Cuba